



Reçu le 29 DEC. 2008

1e et 2e COURS CIVILES
DU TRIBUNAL CANTONAL

le COUR CIVILE

Président : M. Claude Bourquin
Juges : M. Jacques-André Guy
 : Mme Marie-Pierre de Montmollin
Greffier : M. Dominique Deschenaux

Rôle des causes de la session de janvier 2009
(complémentaire à celui du 22 décembre 2008)

Lundi 26 janvier 2009, salle du Tribunal, Château de Neuchâtel

<u>Heure :</u>	<u>Cause :</u>			
10.00	JAG	<u>ERNI Denis</u> (Me R. Schaller) c/ <u>ORDRE DES AVOCATS VAUDOIS</u> (Me Ph. Bauer)	2006.30	Plaidoiries

Sur ordre de la le Cour civile du Tribunal cantonal, vous êtes cités à comparaître, au Château de Neuchâtel, aux jour et heure indiqués pour plaidoiries dans la cause susmentionnée.

La cause est citée pour plaidoirie uniquement. Le Jugement sera rendu ultérieurement.

Neuchâtel, le 23 décembre 2008

Le greffier de la le Cour civile

